

A. INDICATIONS GÉNÉRALES

A compléter obligatoirement selon comptes déposés à la date de bouclage

- A.1 Total des créances résultant des ventes de biens et de prestations services (y.c. débiteurs douteux)
 - A.2 Total des créances/prêts envers des actionnaires, des proches et/ou des sociétés du groupe (annexe A03)
 - A.3 Total des stocks
 - A.4 Total des participations (annexe A02)
 - A.5 Total de l'actif immobilisé (sans les participations A.4)
 - A.6 Total du bilan
 - A.7 Total des passifs transitoires / de régularisation
 - A.8 Total des dettes envers des actionnaires, des proches et/ou des sociétés du groupe (annexe A03)
 - A.9 Total des provisions
 - A.10 Total des produits nets des ventes de biens et des prestations de services
 - A.11 Total des amortissements et des corrections de valeurs

B. BÉNÉFICE NET

- B.1 Bénéfice net ou perte (-) selon compte de profits et pertes de l'exercice
 - B.2 Adaptation des comptes commerciaux aux règles du droit fiscal (+ ou -)
 - B.3 Distributions dissimulées de bénéfice et avantages procurés à des tiers qui ne sont pas justifiés par l'usage commercial (Spécification et bénéficiaires : annexe A04b).
 - B.4 Bénéfice net ou perte de l'exercice
 - B.5 Pertes non compensées des 7 exercices précédents (PF 2016 à 2022)
 - B.6 Bénéfice net ou perte après imputation des pertes
 - B.7 Bénéfice net imposable ou perte en Suisse (si répartition, selon annexe A01a)
 - B.8 Bénéfice net imposable ou perte dans le canton (si répartition, selon annexe A01b ou A01c)
 - B.9 Réduction pour participation en % (annexe A02)

C. CAPITAL ET RÉSERVES

- #### C.0 Dividende de l'exercice selon décision de l'AG

Capital et réserves après répartition et distribution du dividende de l'exercice

- C.1 Capital-actions, capital social ou parts sociales versées
 - C.2 Réserve générale
 - C.3 Autres réserves
 - C.4 Réserves provenant d'apports en capital
 - C.5 Réserve de réévaluation
 - C.6 Actions propres
 - C.7 Report de bénéfices / pertes
 - C.8 Réserves latentes imposées comme bénéfice (+ ou -)
 - C.9 Fonds propres nets (fortune nette globale) du bilan fiscal
 - C.10 Capital propre dissimulé
 - C.11 Réduction du capital selon art.118 LI
 - C.12 Capital total imposable (au minimum le capital libéré)
 - C.13 Capital imposable en Suisse (si répartition, selon annexe A01)
 - C.14 Capital imposable dans le canton (si répartition, selon annexx)

e-DIPM fait peau neuve ! Disponible dès le 9 janvier 2023



Période fiscale 2023

ÉTAT DE VAUD

REMPPLIR SA DÉCLARATION D'IMPÔT POUR LES SOCIÉTÉS (PERSONNES MORALES)

[vd.ch > Description de la prestation](#)

Bienvenue sur e-DIPM

Veuillez compléter les informations ci-dessous permettant de vous identifier.
Vous trouverez votre n° de contribuable et votre code de contrôle sur la déclaration d'impôt que
vous avez reçue.

Ces informations ne sont pas requises pour accéder à la prestation en mode simulation.

Période fiscale

- 2023
 2022
 2021

Numéro de contribuable

Code de contrôle

[Informations d'identification égarées](#)

Accéder en simulation

Le mode simulation ne permet pas de transmettre une déclaration d'impôt à l'administration fiscale.



**Cette prestation
est disponible sur
[www.vd.ch/impots](#)**

[Suivant >](#)

Nouveautés

- ✓ Nouvelle interface ergonomique entièrement revue
- ✓ Meilleure adaptabilité de l'application sur tous les types de supports
- ✓ Sécurisation des données garantie
- ✓ Logique de saisie entièrement revue
- ✓ Intégration des fonds de placement avec calcul de l'impôt
- ✓ Contrôles de cohérence entre les différents formulaires

Et toujours

- ✓ Toutes les fonctionnalités de l'ancienne application
- ✓ Possibilité d'importer le fichier N-1 (.epm) de l'ancienne prestation
- ✓ Saisie simplifiée pour les associations & fondations en fonction de leur situation
- ✓ Saisie rapide et intuitive
- ✓ Envoi électronique à l'aide du code de contrôle personnel



Office d'impôt des
Personnes Morales



Rue du Nord 1
1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 021 316 00 00

PROMERKA SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne

Affaire traitée par : CAT
Centre d'appels téléphoniques

NO DE CONTRIBUABLE : 616.04

IDE : CHE-204.944.906

A rappeler dans toute correspondance

Yverdon-les-Bains, le 15 janvier 2024

IMPOT SUR LE BENEFICE ET LE CAPITAL 2023, IMPOT FEDERAL DIRECT 2023

Relevé de compte (QR-Facture)

Le relevé de compte ci-joint fait état de vos versements pour l'impôt cantonal, communal et fédéral pour la période fiscale 2023 et a pour but de vous permettre de vous acquitter de l'éventuelle différence à régler entre l'impôt estimé selon votre déclaration et les acomptes effectivement payés.

Comment faire ?

- Complétez votre déclaration d'impôt 2023 reçue par ce même courrier ou par pli séparé.
(pensez à utiliser la déclaration en ligne e-DIPM à partir du site www.vd.ch/impots)
- Comparez le(s) montant(s) estimé(s) ressortant de votre déclaration d'impôt 2023 avec le(s) montant(s) effectivement payé(s) et reportez-le(s) en page 2, tant pour l'impôt cantonal et communal que pour l'impôt fédéral direct.
- Versez, pour chaque impôt, les éventuelles différences présentes sous «Différence éventuelle à payer d'ici au 30.06.2024» au moyen des QR-Factures ci-jointes.

Précision, le délai du 30.06.2024 n'est déterminant que pour éviter des intérêts compensatoires sur l'impôt cantonal et communal.

En cas de difficulté, notre Centre d'appels téléphoniques se tient à votre disposition pour vous assister au : 021 316 00 00 ou courriel adressé à info.pm.aci@vd.ch



Office d'impôt des
Personnes Morales



Rue du Nord 1
1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 021'316'00'00

PROMERKA SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne

Affaire traitée par : CAT
Centre d'appels téléphoniques

NO DE CONTRIBUABLE : 616.04

IDE : CHE-204.944.906

A rappeler dans toute correspondance

Yverdon-les-Bains, le 15 janvier 2024

IMPOT SUR LE BENEFICE ET LE CAPITAL 2023, IMPOT FEDERAL DIRECT 2023

Relevé de compte (QR-Facture)

Mouvements pris en compte jusqu'au 09.01.2024

Libellé	Date	Vos paiements
Paiement QR-Facture ICC	26.07.2023	541.20
Paiement QR-Facture ICC	31.08.2023	541.20
Paiement QR-Facture ICC	29.12.2023	541.20
Total de vos paiements pour l'année fiscale		1'623.60

Impôt cantonal et communal
1) Impôt ICC estimé selon votre déclaration d'impôt
2) Total de vos paiements ICC 2023 versés
3) Différence éventuelle à payer d'ici au 30.06.2024

Impôt fédéral direct
1) Impôt IFD estimé selon votre déclaration d'impôt
2) Total de vos paiements IFD 2023 versés
3) Bordereau provisoire IFD du 22.03.2023 à payer d'ici au 31.03.2024 Si votre bordereau provisoire IFD 2023 a d'ores et déjà été acquitté, prière de ne pas le déduire
4) Différence éventuelle à payer

Ce relevé de compte est informatif et ne contient aucun calcul d'intérêt. Il ne doit pas être retourné avec votre déclaration d'impôt.



Rue du Nord 1
1400 Yverdon-les-Bains

Relevé QR-Facture ICC 2023
N° de contribuable : 616.04
IDE : CHE-204.944.906

Récépissé

Compte / Payable à
CH03 3000 0006 1000 0545 8
Etat de Vaud
Département des finances SAGEFI
1014 Lausanne Adm cant

Référence
20 19423 18390 00061 60400 00008

Payable par
PROMERKA SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne

Monnaie	Montant
CHF	

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	

Compte / Payable à
CH03 3000 0006 1000 0545 8
Etat de Vaud
Département des finances SAGEFI
1014 Lausanne Adm cant

Référence
20 19423 18390 00061 60400 00008

Informations supplémentaires
Administration cantonale des impôts
Relevé QR-Facture ICC 2023
BIC/SWIFT POFICHBEXXX

Payable par
PROMERKA SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne



Rue du Nord 1
1400 Yverdon-les-Bains

Relevé QR-Facture IFD 2023
N° de contribuable : 616.04
IDE : CHE-204.944.906

Récépissé

Compte / Payable à
CH03 3000 0006 1000 0545 8
Etat de Vaud
Département des finances SAGEFI
1014 Lausanne Adm cant

Référence
20 19423 18380 00061 60400 00007

Payable par
PROMERKA SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne

Monnaie	Montant
CHF	

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie	Montant
CHF	

Compte / Payable à
CH03 3000 0006 1000 0545 8
Etat de Vaud
Département des finances SAGEFI
1014 Lausanne Adm cant

Référence
20 19423 18380 00061 60400 00007

Informations supplémentaires
Administration cantonale des impôts
Relevé QR-Facture IFD 2023
BIC/SWIFT POFICHBEXXX

Payable par
PROMERKA SA
Chemin de Cousson 23
1032 Romanel-sur-Lausanne